

## TFP APS : Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

L'agent de prévention et de sécurité travaille sur le terrain, il a pour mission d'assurer la protection des personnes dans les établissements recevant du public (centres commerciaux, banques...). Cette formation est réalisable en alternance.

Le TFP APS Securise Academy comporte une vraie plus-value par l'ajout de modules complémentaires en self-défense adaptée, gestion de conflit et secourisme tactique.

### Public concerné :

A toute personne souhaitant se former et exercer dans la sécurité remplissant les prérequis.

### Prérequis :

- Capacité à lire, écrire et s'exprimer correctement en français (niveau B1).
- Posséder une autorisation provisoire ou préalable délivrée par la C.L.A.C (Commission Local d'Agrément et de Contrôle)

### Objectifs :

- Maîtriser les connaissances théoriques nécessaire au métier d'agent de prévention et de sécurité.
- Maîtriser les matériels et outils utilisés par l'agent de prévention et de sécurité
- Être capable d'occuper les fonctions d'agent de prévention et de sécurité.

### Durée :

Chez SECURISE ACADEMY la formation dure 203 heures + 7 heures d'examen, elle est réalisable en 30 jours. (175 heures minimum + 7 heures d'examen)

**Participants :** 12 participants maximum par session.

### Lieu de la formation :

Dans nos locaux équipés des moyens matériels et pédagogiques conformes aux obligations prévues par l'arrêté du 27 Juin 2017.

### Références réglementaires :

- Référentiel CPNEFP, livre VI du CSI.
- Arrêtés modifiés du 2 mai 2005 (annexe II), du 25/06/80, du 30/12/11 et du 22/06/90.

Programme :

Module secourisme :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- **Le + du TFP APS Securise Academy : Secourisme tactique (gestion des blessés, auto-médicalisation...)**



Module environnement juridique :

- Connaître le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

Module gestion des conflits :

- Analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.
- Être capable de gérer une situation conflictuelle.
- **Le + du TFP APS Securise Academy : Gestion de conflits encadré par un ancien négociateur du GIGN.**



Module stratégique :

- Connaissance de l'outil informatique.
- Transmission des consignes et des informations.

Module prévention des risques incendie :

- Connaissance des vecteurs et initiation au risque incendie.

Module sensibilisation aux risques terroristes :

- Définir et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les différents matériels des terroristes.
- Développer ses réflexes face à une menace terroriste.
- Se protéger soi-même et les autres.
- Alerter les forces de l'ordre, faciliter leur intervention et sécuriser la zone.
- Notion de secourisme tactique.

Module professionnel :

- Surveillance et gardiennage.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.

- Rondes de surveillance et système de contrôle des rondes.

Module palpations de sécurité et inspection des badges

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité

Module gestion des risques :

- Maîtriser la gestion des alarmes.
- Protéger le travailleur isolé.
- Sensibilisation aux risques électriques.

Module événementiel :

- Maîtrise du cadre des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation.
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et de filtrage lors de grands événements.

Modules complémentaires securise **academy** :



- **Self-défense adaptée pour travailler en toute sécurité face aux risques potentiels.**

**Validation de la formation :**

- Examen sous forme de QCM/QCU d'évaluation des connaissances.
- Examen pratique de mise en situation (ronde, intervention...) évalué apte ou inapte par jury extérieur.
- TFP APS et attestation de réussite délivrée à l'issue de la formation.

La note minimale au test écrit pour valider la formation est de 12/20, entre 8 et 12/20 le stagiaire devra repasser l'examen et si la note est inférieure à 8/20 le stagiaire devra suivre une nouvelle fois la formation sur le ou les modules concernés.

**Matériel :**

Site agréé par CNAPS, salle de formation, supports audio visuels, ordinateurs, support stagiaire TFP APS, équipement imposé dans la fiche produit, moyens matériels et pédagogiques conformes aux obligations prévues par l'arrêté du 27 Juin 2017.

**Tarif :**

Sur devis.